



Demande de prêt du DVD *Introduction aux Clés*

Conditions générales de prêt du DVD *Introduction aux Clés*

Je désire emprunter le DVD Introduction aux Clés. Ce prêt est consenti gratuitement par Médiathèque France. En signant ce document, je reconnais avoir lu et accepté les conditions de prêt stipulées au verso.

Informations personnelles

(merci d'écrire en lettres capitales)

Je déclare avoir plus de 18 ans (cocher la case)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

E-mail :

Pour recevoir le DVD par courrier, merci d'envoyer ce formulaire à :
Médiathèque France – BP 80028 – 34990 JUVIGNAC

Assistance téléphonique : 01 48 40 68 05

Date :

Signature :

Durée du prêt

Le prêt est consenti pour une durée de 2 mois renouvelables.

Restitution

TPRF est propriétaire du DVD Introduction aux Clés. L'emprunteur ne dispose d'aucun droit sur le coffret des Clés objet de cette convention. L'emprunteur ne peut donc le vendre, le donner en location ou le détruire. A l'issue du prêt, le DVD doit être restitué à Médiathèque France en parfait état. S'agissant d'un bien destiné à être mis à la disposition du plus grand nombre de personnes, le contenu du DVD doit être utilisé et conservé avec le plus grand soin.

Utilisation et droits de propriété intellectuelle

TPRF, propriétaire des droits, y compris du copyright, qui inclut la bande sonore, n'autorise qu'une utilisation strictement privée et personnelle du contenu de ce DVD. L'utilisation privée et personnelle exclut la représentation publique (publication, distribution, projection ou diffusion dans des lieux publics ou privés) dans un but lucratif ou non. L'emprunteur s'interdit d'effectuer tout montage, copie, transcription, reproduction de tout ou partie du contenu du DVD, sans autorisation expresse de TPRF et pour quelque raison que ce soit. Au constat de toute infraction à ces obligations, Médiathèque France informera l'emprunteur de la suspension immédiate de toute nouvelle demande de l'emprunteur se rapportant à un produit ou service offert par Médiathèque France. Toute violation des droits de TPRF ou de Médiathèque France pourra donner lieu à des actions en responsabilité civile (dommages et intérêts) et à des poursuites pénales. TPRF, en tant que propriétaire du DVD et des droits intellectuels, pourra exercer, dans son intérêt propre, les droits et recours accordés à Médiathèque France comme s'ils avaient été accordés conjointement à TPRF et à Médiathèque France aux termes de la présente convention.

Cette convention sera régie et interprétée selon la loi française. En cas de litige, les parties conviennent de rechercher une solution à l'amiable. Si le conflit perdurait, Médiathèque France et/ou TPRF pourraient le soumettre à la décision de la juridiction française compétente.